

Auto-Ecole

100% Permis

ANNEXE 2.2 : LES ENJEUX DE LA FORMATION ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN – permis A1 et A2

ENJEUX DE LA FORMATION

Obtenir son permis de conduire Moto A1 ou A2, c'est avant tout acquérir des compétences théoriques et pratiques. A ce titre, l'**Auto Ecole 100 % Permis** vous aidera à développer des savoirs faire et des attitudes propres à appréhender de façon efficace et sécuritaire le système de circulation.

La dimension sociale de l'usage de la moto, au même titre que la voiture, se développe fortement, Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour le travail, les études

Les conducteurs de moto sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, de savoir-être, de savoir-faire, et savoir-devenir

Apprendre à conduire une moto est une démarche éducative exigeante

L'examen du permis de conduire – catégorie A comprend une épreuve théorique spécifiquement accès sur la moto (communément appelée « le code Moto ou ETM) et deux épreuves pratique qui ne peuvent être passée qu'en cas de réussite à l' ETM

- Epreuve de plateau
- Epreuve de Circulation

Il est nécessaire de présenter une pièce d'identité pour se présenter à ces épreuves. Ces 2 épreuves se déroulent selon une procédure précise. En cas de succès, un document est délivré permettant de conduire avant de recevoir son permis.

EPREUVE THEORIQUE MOTO (Depuis le 1 er Mars 2020)

Vous devez d'abord passer une épreuve théorique Moto (ETM)

Cette épreuve remplace les 12 fiches qu'il fallait apprendre par cœur et dont une était tirée au sort par l'examineur

Pour ce code Moto, il y aura 8 thèmes à travailler :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Eléments mécaniques liés à la sécurité
- Equipements de protection et autres éléments sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Déroulement de l'épreuve

Le jour de l'épreuve, il faut vous munir d'une pièce d'identité

Vous devrez vous inscrire auprès d'opérateurs privés

- SGS Objectif Code
- La poste

Vous recevrez par mail , le résultat quelques heures après l'examen

Le résultat minimal requis est de 35 bonnes réponses sur 40, il est valide 5 ans dans la limite de 5 passages par catégorie

Durant ces 5 ans, vous avez droit à 5 présentations maximum pour réussir l'épreuve pratique.

Si vous êtes déjà titulaire d'un autre Permis de Conduire, comprenant épreuve théorique et pratique, établi depuis moins de 5 ans, vous ne passez que l'épreuve de conduite si votre inscription au permis A1 ou A2 a été faite avant le 1^{er} Mars 2020

EPREUVE PRATIQUE

DEROULEMENT DE L'EPREUVE DU PLATEAU DU PERMIS MOTO

Cet examen a pour but de vérifier la bonne maîtrise du véhicule par le candidat sur une piste fermée à la circulation ;il consiste en un parcours balisé à réaliser d'une seule traite et comportant différentes manoeuvres

Compétences évaluées

L'épreuve pratique plateau permet d'évaluer :

- Le déplacement de la moto sans l'aide du moteur.

Pour commencer, il faut pousser la moto, moteur éteint entre deux plots, puis revenir en arrière

- L'allure réduite sans passager

Le candidat démarre ensuite le moteur et la conduit à travers un slalom défini à allure lente, en respectant un temps minimum de passage. A la sortie de ce slalom, un arrêt de précision est demandé

- Le freinage

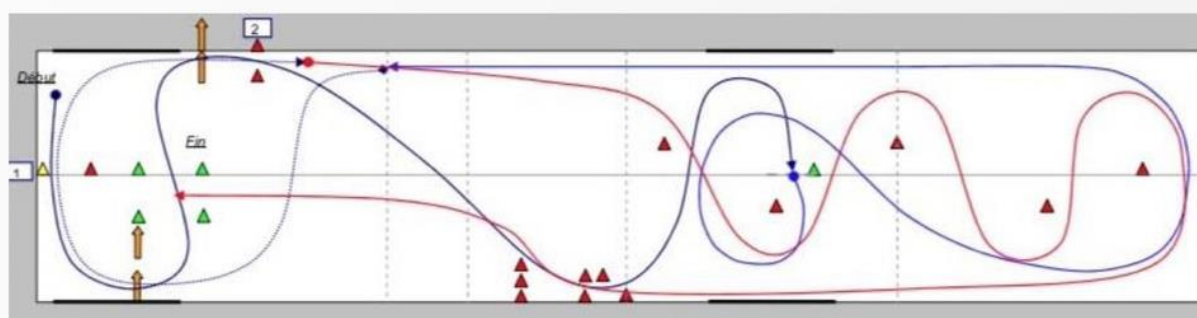
Le conducteur repart alors à une allure normale, puis accélère jusqu'à 50 km/h avant de réaliser un freinage d'urgence

- L'allure réduite avec passager (SUSPENDU TEMPORAIREMENT CAUSE COVID 19)

Après le freinage, un passager monte à l'arrière de la moto qui enchaîne quelques virages à allure réduite

- L'évitement

Enfin, le candidat repart après avoir déposé son passager. Il traverse un nouveau slalom à allure normale et effectue une manœuvre d'évitement à 45 km/h



1- allure réduite sans passager

2- freinage

3- Allure réduite avec passager

4-Évitement

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve est très condensée et dure environ 10 minutes.

Les candidats doivent se rendre sur le lieu de l'examen le jour et à l'heure où ils ont été convoqués

Un examinateur vérifie alors l'identité du candidat qui devra présenter

- Son permis s'il possède un
- Sa carte d'identité s'il n'a pas d'autres permis

Ensuite, l'examineur explique aux candidats ce qu'il attend d'eux et effectue une reconnaissance du parcours avec eux et tire au sort chacune des épreuves

Les candidats passent ensuite les uns derrière les autres

Permis Plateau

Pour chaque épreuves du plateau, les candidats sont notés selon un barème suivant :

- A : Parfait
- B : 1 Erreur Commise
- C : 2 Erreurs ou plus commises (sauf pour l'épreuve de poussette ou cette note n'existe pas)

Pour être reçu à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu lors de l'enchaînement des 6 manœuvres : la note A ou B

DEROULEMENT DE L'EPREUVE CIRCULATION DU PERMIS MOTO

L'Epreuve de circulation est la dernière épreuve du permis moto.

Ainsi, un candidat ne peut passer cette épreuve que lorsqu' il a réussi l'épreuve de code et du plateau

Cette épreuve qui consiste à effectuer un parcours en circulation, permet à l'examineur de vérifier que le candidat est capable de rouler en circulation en toute sécurité aussi bien pour lui que pour les autres

Lors de cette épreuve, le candidat effectue un parcours en moto de minimum 40 minutes en circulation, que ce soit en ou hors agglomération

L'inspecteur suit le candidat en voiture avec un moniteur et donne les différentes indications de directions à l'aide d'une liaison radio

Le candidat doit être équipé correctement, avec un casque homologué à sa taille, de gants , un blouson , un pantalon adapté pour la moto et des chaussures montantes

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Emprunter des routes droites, négocier des virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et / ou autoroute
- Dépasser et croiser des véhicules
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre de la moto

Afin que l'inspecteur puisse bien comprendre ce que fait le candidat, il est important que celui-ci exagère bien tous ses contrôles et avertissements.

Il est également important de veiller à ne pas faire d'erreurs éliminatoires telles que :

- non-respect des priorités ;
- franchissement d'une ligne continue ;
- circulation en sens interdit ;
- non-respect des limitations de vitesse ;
- non-respect d'un arrêt à un stop ou feu rouge.

Résultat de l'épreuve pratique

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne vous communique pas oralement le résultat.


Vous pouvez connaître le résultat de votre épreuve pratique 48 heures après l'avoir passée en utilisant le téléservice mis en place sur le site de la sécurité routière : [Résultat du permis de conduire](#)

En cas d'échec, vous recevez un bilan précis de votre prestation. Si le résultat est favorable, vous devez, pour conduire dans l'attente de l'envoi de votre permis de conduire, obtenir le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) soit en le téléchargeant directement par le biais du téléservice, soit en le demandant à votre auto-école. Avec une pièce d'identité, le CEPC tient lieu de permis de conduire pendant 4 mois à compter de la date d'examen. En cas de contrôle des forces de l'ordre, ce certificat peut être présenté en version papier ou sur un smartphone ou une tablette. Il ne permet pas de conduire à l'étranger.

Cependant, même si le résultat est favorable, l'inspecteur ne vous délivre pas ce CEPC s'il considère que le candidat doit passer un contrôle médical.

Exemple d'un Certificat d'Examen du Permis de Conduire

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Date : 10/09/2020

L'expert(e) : 02099

Codes spécifiques : 01.06

Candidat

Nom : NICOLLE

Prénom(s) : LEO

NEPH : 150788100029

Catégorie : A2

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque	
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule							
Savoir s'équiper et s'installer						Analyse des situations	Adaptation aux situations
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes							
Appréhender la route							
Prendre l'information						Analyse des situations	Adaptation aux situations
Adapter son allure aux circonstances							
Appliquer la réglementation							
Partager la route avec les autres usagers							
Communiquer avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations
Partager la chaussée							
Maintenir les espaces de sécurité							
Sous-totaux		0	10	9		1	1
Courtoisie			+1				
Total général				22,5		0,5	1

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (1)
--------------	----------------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical